

PENCRAN

infos

Janvier Février Mars 2026
n°244

Elections des 15 et 22 mars

Attention : les 2 bureaux de vote déménagent, le vote aura lieu désormais à la Salle des Sports.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Pour pouvoir voter, vous devrez présenter une pièce d'identité (passeport, carte d'identité, permis de conduire, carte vitale avec photographie,...).

La présentation de la carte électorale est recommandée pour faciliter le vote (votre numéro de bureau y figure) mais elle n'est pas obligatoire.

En cas de doute, vous pouvez contrôler votre inscription sur la liste électorale de la commune sur : www.service-public.gouv.fr/

Les procurations peuvent d'ores et déjà être délivrées. Il est possible de faire la demande en ligne, dans un commissariat, en gendarmerie.

A Pencran le nombre de conseillers à élire est de 19. A l'issue du scrutin, les 19 conseillers éliront le Maire et les Adjointes sous 7 jours.



Un hiver particulièrement humide

Depuis la fin de l'année 2025, la météo est très maussade ce qui n'a pas été sans conséquences sur les terrains et la voirie. Ainsi, la route a été coupée à Kerbalanec, de nombreuses coulées d'eau boueuse ont été signalées à Kermadec, Kernevez, route de la Fontaine, ... Mi-janvier le pont de Kerhamon a disparu sous les flots de l'Elorn.

Notre commune a même eu « les honneurs » du journal de 20h de France 2.

Merci aux services techniques de Pencran pour leur implication durant ces moments.



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Etat civil	Dates à retenir
Argent de poche	Visite aux doyens
Les chiffres 2025	Vœux du Maire
Compte rendu CM	Inscriptions RPI
Inscriptions école	Camion MarSoins

ÉCOLE

Classes MG/GS et CP/CE1

ENFANCE JEUNESSE

Portes ouvertes RPE Vallée Élor

VIE ASSOCIATIVE

APE	Cie des Doudous
Gym Club	Les Amis de la Colline
Les Sentiers de Pencran	APAF Téléthon

INFORMATIONS

Horaires Deus'ta TK assistance

Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous
Contactez le 02 98 85 04 42

Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30

Contacts des services

Mairie : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.bzh



Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.bzh

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.bzh

Espace jeunesse : 02 98 21 53 94

Courriel : quentinjezequelmpt@gmail.com

École Lucien Kerlann : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Horaires de la mairie

lundi et mercredi :	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
mardi et jeudi :	de 8h à 12h
vendredi :	de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
le premier samedi du mois :	de 9h à 12h
	le 7 mars et le 4 avril

Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **4 avril** en mairie ou par courriel à pencran-infos@pencran.bzh

ETAT CIVIL

Naissances

- Eloïse, Mégane, Elisa DENOUAL le 06/12/2025
- Théo DERRIEN GOUALC'H le 23/12/2025

Décès

- Yvonne, Jeanne, Marie TOULLEC épouse CORBÉ le 12/12/2025

URBANISME

Les projets de constructions sur la commune sont affichés dans le hall de la mairie.

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Prélèvement du mardi 13 janvier 2026 à 9h30

Nitrates (NO3) : 19 mg (limite de qualité 50 mg/l)

Conclusion sanitaire de l'ARS : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Les résultats complets sont affichés en mairie

DATES A RETENIR

- | | | | |
|-----------------------|------------------------|--------|------------------|
| Conseil Municipal | mardi 17 février | 18h30 | mairie |
| Opé. ferraille USP | sam 7- dim 8 mars | 10h | parking Keranna |
| Kig ha Farz Pencran | dimanche 8 mars | 18h | l'Arvest |
| Elections municipales | dimanche 15 et 22 mars | 8h-18h | salle des Sports |
| Soirée Années 80 | samedi 28 mars | 19h | l'Arvest |

PENCRAAN INFOS n° 244 - janvier - février - mars 2026 - pencran-infos@pencran.fr

Directeur de publication : Stéphane Hervoir
Secrétariat de rédaction : Annick Jaffrès et Jean-Pierre Le Bourdon
Photos et illustrations : Mairie de Pencran et contributeurs
Conception et mise en page : Commission Pencran infos
Impression : Mairie de Pencran
Tirage : 920 exemplaires

Recensement des jeunes

Les jeunes **nés en janvier, février, mars 2010** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs **16 ans** et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille afin de faciliter les tâches administratives les concernant.



**L'actualité de PENCRAAN
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE**
Téléchargez l'application
sans abonnement
sans inscription

Horaires des déchèteries de Daoulas et de Plouédern

du lundi au samedi (hors fériés)

- du 1^{er} novembre au 28 février
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Argent de poche

Vendredi 19 décembre, la municipalité a convié les 36 jeunes ayant participé aux ateliers «argent de poche» en 2025 à une réception afin de les remercier pour leur engagement.

Le maire et les élus présents se sont félicités du succès de ce dispositif mis en place depuis 5 ans.

Les ateliers seront reconduits en 2026 lors des vacances scolaires de Pâques, d'été et de Toussaint.



Visite à la doyenne et au doyen



Courant janvier, le maire et son adjointe ont rendu visite à la doyenne de la commune Mme Jeanne Forest (99 ans) à l'EPHAD de Landerneau, et au doyen M. Jean-Louis Corbé (90 ans) à son domicile de Runhaher. Au nom de la municipalité et du CCAS, ils leur ont présenté les vœux des Pencranais.



Les chiffres de 2025

Voici les principaux chiffres concernant la commune de Pencran au 1^{er} janvier 2026

Etat civil	2023	2024	2025
Population totale	2193	2278	2284
Naissances	19	23	20
Mariages	6	5	11
Pacs	7	9	8
Décès	17	11	10

Urbanisme	2023	2024	2025
Permis de construire	27	33	36
Ventes de maisons	18	15	17
Prix moyen de vente (en €)	247 000	271 000	278 000

En 2025, les lotissements du **Clos des Serres 1 et 2** sont terminés ; la première tranche du lotissement de **Loguellaou** aussi.

A **Loguellaou 2**, sur les 27 lots, 25 sont en construction. A **Loguellaou 3**, les 25 lots ont trouvé acheteur. Le lotissement est en cours de viabilisation.

Nous proposons toujours aux lotisseurs de reprendre les communs de ces quartiers (voirie, espaces verts, réseau d'éclairage public). Les réseaux d'eaux pluviales (canalisations et bassins de rétention) sont eux repris par la CAPLD. Nous avons proposé de reprendre les communs du lotissement des **Terroirs de Kermadec** (rue Per Jakez Heliaz, Glenmor et Tristan Corbière) et sommes en attente de la réponse du lotisseur.

Le lotissement de Kerviviane à Keranna : La construction des 21 maisons est terminée. Les logements devraient donc être attribués pour la fin de l'année.

Les vœux du Maire



Vendredi 9 janvier, le Maire, accompagné du Conseil Municipal, a présenté ses vœux aux Pencranais à l'Arvest.

Retrouvez ci-dessous son allocution :

Une vague d'incivilité en décembre

Un ou plusieurs groupes de personnes, non-identifiées, ont saccagé l'école communale mais aussi dans une moindre mesure le centre de loisirs de l'Arc-en-Ciel ainsi qu'un bus scolaire qui stationnait depuis plusieurs années à Keranna sans que cela ne soit gênant ou problématique.

Cette attaque en règle contre ce qui devrait faire le ciment de nos communautés, à savoir notre jeunesse, son éducation, ses loisirs, ses déplacements, est incompréhensible et inacceptable et relève soit de la bêtise pure et simple soit de la malveillance volontaire. Je remercie tous les habitants de la commune qui nous ont de suite fait part de leur solidarité et



ont proposé leur aide.

Nous avons agi avec le plus de célérité possible afin de faire en sorte que cela ne se reproduise plus. **Les serrures** ont été modifiées, des devis pour **des alarmes** sur les bâtiments demandés et une expertise en lien avec la gendarmerie pour la **vidéo protection** des abords de l'école lancée.

Services municipaux

Comme l'an passé, **pas de nouveaux services municipaux**, mais, le contexte national et international étant ce qu'il est, le **défi reste toujours de les conserver au même niveau de qualité**.

Les services municipaux de Pencran sont tous à votre service et les agents sont dans une dynamique positive de réactivité et de qualité. En tant que maire de la commune et chef du personnel, je les remercie encore une fois pour l'excellent travail accompli en 2025.

Un tissu associatif dynamique

Le dynamisme de notre commune repose aussi sur **son tissu associatif** varié et actif. Voici quelques moments importants, parmi d'autres de l'année 2025 :

- La journée du patrimoine (septembre), une conférence sur les bretonnismes et un 9e kig ha farz (mars) pour **Pencran Patrimoine**.
 - Le **Kig Ha Farz** du 11 novembre, l'opération ferraille, le tournoi de l'Ascension, la soirée années 80 pour **l'USP**.
 - Le Téléthon du 6 décembre, le trail d'octobre, la fête du village de juin pour **l'APAF Comité des Fêtes**.
 - **La kermesse** de l'école de fin d'année scolaire pour **l'APE**.
 - **La randonnée de la Pentecôte** pour les sentiers de Pencran
- Merci à toutes les associations** pour leur dynamisme, leurs actions bénévoles qui permettent de faire vivre notre commune.

Les vœux du Maire (suite)

La municipalité organise des événements

- **Le 11 novembre 2025**, j'ai eu l'honneur de recevoir, au nom de la municipalité de Pencran, **un diplôme de la part de l'UNC** en remerciement de notre engagement en mémoire des combattants de la Grande Guerre.

- **Le dispositif Argent de poche** en place depuis le début du mandat a permis à **36 jeunes** de s'engager au service de la collectivité.

- La diffusion, dans le cadre du **Mois du Documentaire**, du film « Les esprits libres » (sur la maladie d'Alzheimer) le jeudi 20 novembre a eu lieu devant une affluence nombreuse.

- **Les ateliers nutrition** dans le cadre du programme bien vieillir en Bretagne.

- La **troisième journée d'accueil des nouveaux habitants** a permis de rencontrer une vingtaine de néo-pencranais.

- **Le repas des aînés** qui a lieu tous les ans en octobre est toujours très apprécié des plus de 70 convives.

- La municipalité a étoffé son partenariat dans le cadre des **mutuelles communales** : Groupama en plus d'Axa et Mutualia.

- La réalisation en 2025 de notre **plan communal de sauvegarde** qui permet de mettre les élus et les services de la commune en ordre de marche lors de crises graves. Dans ce cadre avec l'aide d'Hélène Ressigui, infirmière au cabinet de Pencran nous mettons au point **un registre des personnes** qui pourraient devenir **vulnérables** dans ces situations extrêmes.

- Depuis 2024, les **MarSoins** interviennent sur Pencran en installant leur camion au bourg pour des consultations gratuites. Le 14 mars dernier, c'était pour un dépistage dentaire, le 10 juillet, pour un dépistage auditif et le 16 décembre pour un bilan ophtalmologique.

Communication

- Le **Pencran infos** tire à plus de 900 numéros par mois.

- **Panneau pocket** (609 abonnés), **Facebook** (980 followers peut-être les 1000 atteints en 2026) ainsi que la page **Instagram**.

- Sans oublier le **nouveau site Internet** de la municipalité qui est opérationnel depuis le printemps.

Enfance-Jeunesse

- **Journée porte ouverte** des services enfance et de l'école Lucien Kerlann. En 2026, ce sera le 7 février.

- **Les nouveaux jeux de la cour de récréation**. Les anciens avaient fait leur temps depuis 2008 et il était temps de les enlever. Le **toboggan** était encore en état d'être utilisé et nous l'avons donc repositionné derrière l'Arc-en-Ciel à destination des enfants du Jardin d'Enfants et du Centre de Loisirs.

- le renouvellement **du mobilier de certaines classes**.

- la mise en place de **casiers dans le hall de la maternelle**.

- le renouvellement du **mobilier de cantine pour les maternelles** : des tables adaptées à leur âge et à leur taille.

- l'acquisition d'un vidéo-projecteur au Jardin d'Enfants.

- l'achat d'une console de jeux Switch pour l'Espace Jeunes.

En 2026, le réaménagement des jeux de la cour du Centre de loisirs a été acté afin de remplacer ceux datant de 2011 et qui commencent à subir les assauts du temps.

Sentiers communaux

2025, c'est la mise en place définitive du **balisage et du panneau d'informations sur le sentier de randonnée** de Pencran, le circuit « Monts et Vallées ». Il est définitivement enregistré dans le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Je tiens ici à **saluer le très important travail d'entretien** de ce chemin et d'autres sur la commune, opérés par les bénévoles de l'association des **Sentiers de Pencran**.

Distributeurs auto, bornes de recharge et bus

En 2025, après un début un peu chaotique, **la machine à pizzas** propose des pizzas artisanales et faites maison.

En 2025, c'est aussi l'installation d'une **borne de recharge** pour les véhicules électriques sur la place du bourg.



En 2025, Pencran a été associée à **la refonte des circuits de bus du pôle urbain de Landerneau**. Ainsi en septembre 2027, une nouvelle organisation verra le jour et l'offre se verra modifiée et je le pense améliorée sur Pencran. La commune sera un terminus de la principale ligne de bus. Les horaires seront modifiés sur la ligne arrivant au bourg et une ligne arrivera plusieurs fois par jour à Kermalguen en montant la route de Keranhoat.

Eglise

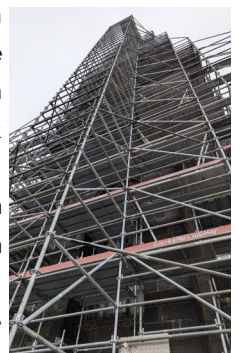
2025 c'est aussi, c'est enfin, **la reprise des travaux de restauration de l'église** après plus d'un an d'arrêt dû aux aléas de la politique nationale. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) nous a autorisés à lancer la dernière phase des travaux, à savoir **la restauration du clocher et du porche**, qui demandaient à être **nettoyés, rejointoyés** afin d'uniformiser l'aspect extérieur de notre bâtiment patrimonial.

Cela permet également de **lutter contre des infiltrations** d'eau notamment au niveau du clocher. Nous pourrons ainsi à terme, **remettre le coq** au sommet de l'édifice et les cloches sonneront de nouveau les heures de la journée.

2026 devrait être la dernière année des travaux.

Nous **lançons le marché de restauration du mobilier** inscrit, c'est à dire essentiellement **des statues en pierre et en bois**, et notamment la Descente de Croix de style flamand absolument magnifique.

L'église de Pencran fait partie d'un ensemble paroissial, qu'on appelle un enclos et celui-ci est, pour le moment, sur la liste présentée à la candidature pour être inscrit au patrimoine mondial de l'humanité



Les vœux du Maire (suite)

Bâtiments

Après plusieurs années d'intense modernisation et rénovation des bâtiments communaux, l'année 2025 a été un peu plus calme. Nous avons toutefois mis en place de façon efficace un **système informatique mutualisé** avec la CAPLD.

La **rénovation des lampadaires de l'éclairage public** s'est poursuivie en 2025 et se poursuivra en 2026.

Voirie

En voirie, nous avons poursuivi la **sécurisation et la rénovation des rues et des routes**.

A noter, en 2025, les travaux de la **piste cyclable** qui traverse Pencran et **qui permet de joindre La Roche-Maurice et Landerneau**, en particulier le collège Charles de Gaulle.

Le tracé et les travaux étaient essentiellement sur la route départementale et ont donc été encadrés et financés par le Conseil Départemental. Nous sommes toutefois conscients du **la perfectibilité du carrefour en bas de la route de Keranhoat**. Nous sommes en contact avec les services du département pour tenter de trouver une solution satisfaisante. Nous avons déjà fait décaler la ligne de cédez-le-passage et amélioré la visibilité du miroir.

En 2025, les principaux travaux de voirie ont été :

- La rénovation de chaussée **rue des Noisetiers** et **rues Xavier Grall et Anatole Le Braz**.

- La réfection de l'impasse de **Keroullé** et la création d'un arrêt de bus sécurisé à Keroullé.

- La mise en place **des chicanes au bourg** après une phase de test.

Dans notre politique de **lutte contre les incivilités routières**, nous avons persisté et nous nous efforçons de faire ralentir les automobilistes sur les axes structurants de la commune en mettant en place **des cédez-le-passage supplémentaires**, sur le voie communale 1, au niveau de la rue des Cerisiers, mais aussi sur les axes secondaires, au niveau des rues de la Licorne et Glenmor.

Attention, avoir la priorité ne signifie pas oublier toute prudence. L'objectif est que tout le monde fasse attention et modifie son comportement dans l'intérêt de tous.

Des potelets sont venus remplacer les rochers le long de la VC1 pour une meilleure visibilité. D'autres **ont été installés sur le cheminement piéton** qui permet de relier le sentier de randonnée au niveau de la **route de Kerbalanec**.

Enfin, **au carrefour de la Croix Neuve, la sécurité a été encore renforcée** du côté de Pencran

Pour 2026, nous avons déjà engagé un projet voirie



d'envergure prévu sur 3 ans. Il s'agit de la **rénovation et de la transformation de la route de Keranhoat depuis Kermalguen jusqu'à la rue des Noisetiers**. Nous venons de lancer le marché de maîtrise d'œuvre et espérons des débuts de travaux à l'automne. Il s'agit de requalifier cette route qui accueillera la ligne de bus.

Là encore, comme pour tous nos projets de voirie, les riverains et les usagers seront conviés à une ou plusieurs réunions publiques pour être informés et donner leur avis.

Terrains de sports

Au niveau des terrains de sport de Keranna, la **mise en place de petits buts** au bord du terrain B a été effectuée en 2025 et **l'installation d'un pare ballon**, le long de ce même terrain B qui aurait dû être fait à l'automne est en cours.

La haie le long des terrains A et B a été largement élaguée pour ne pas dire plus.

Aménagement du bourg et maison médicale

Pour finir, un mot sur l'aménagement du bourg. Depuis le début du mandat, il semble que je parle beaucoup **d'une maison médicale et de la création de logements** au bourg notamment pour les seniors et que l'on ne voit rien venir. Le contexte économique



nous a fait perdre le partenariat avec Finistère Habitat qui n'a pas pu mener le projet à bien. Nous avons cherché d'autres bailleurs et nous en avons trouvé. Un projet a été élaboré qui a été refusé par l'architecte des bâtiments de France.

En partenariat avec la CAPLD, nous avons changé de stratégie. Nous lançons une étude d'aménagement global de l'intégralité du bourg et nous y intégrons la maison médicale et les logements. Le cahier des charges est en cours de finalisation et le marché sera lancé dès que possible. En ayant tous les accords en amont, nous devrions pouvoir ensuite avancer beaucoup plus vite sur le sujet.

Avant de conclure ce discours, un petit mot aussi sur **les conseillers municipaux qui m'ont accompagné tout au long du mandat** dans les moments parfois un peu compliqués mais qui ont toujours répondu présents.

Certains d'entre eux ont choisi de ne pas se représenter et je tiens donc à les remercier pour ce voyage de six ans en commun.

A l'issue du discours, le Maire a invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2025

Intrusion à l'école Lucien Kerlann

À la suite de l'intrusion qui a eu lieu dans la nuit du 12 au 13 décembre 2025 à l'école Lucien Kerlann, le maire, dans un souci de sécurité, demande aux conseillers municipaux de l'autoriser à signer les devis afin d'équiper l'école d'une alarme anti-intrusion et l'espace public de caméras de vidéo-protection. Il propose également d'élargir ces mesures à l'Arc-en-Ciel et à la mairie. Ces dépenses seront proposées au budget 2026. Il précise que des devis avaient été sollicités en ce sens. Le coût prévisionnel avoisinerait les 25 000 €.

Il rappelle sa décision de fermer l'école les 15 et 16 décembre pour permettre aux personnels de l'éducation nationale et aux agents de la collectivité de ranger et de nettoyer les locaux.

Il fait état des dégradations qui ont eu lieu dans l'école :

Les travaux pédagogiques des enfants ont été arrachés entraînant des trous dans les murs, les meubles renversés dans les classes, 4 ordinateurs portables ont été volés et 9 autres détruits, 3 extincteurs ont été percutés, la douche a été dégradée, le revêtement de sol a été abîmé par endroits, 1 vitre a été cassée.

Il est aussi rappelé les informations suivantes :

Les soutiens et la solidarité (parents, collègue Charles de Gaulle, communes environnantes, anciens maires, députée, inspectrice de circonscription, DASEN, ...), la mise en place du Service Minimum d'Accueil et des repas cantine, l'intervention de la gendarmerie (relevés d'empreintes et ADN), les mesures mises en place rapidement dont le changement des barillettes, la non prise en charge du sinistre par la compagnie d'assurance du fait qu'il n'y pas eu d'effraction



Un grand merci à l'équipe ayant effectué le rangement et le nettoyage post intrusion

Schéma directeur d'aménagement du bourg

Dans le cadre du projet d'aménagement du bourg, le maire informe le conseil municipal de la nécessité de réaliser un schéma directeur suivant la trame de cahier des charges proposée par la CAPLD. Il propose, de lancer une consultation pour missionner un bureau d'études. L'estimation prévisionnelle de ce schéma s'élève, à 40 000 € HT environ.

Il précise que le cahier des charges a été soumis à l'ABF, au CAUE et de l'EPF.

Convention avec l'EPF – Avenant n°2

Le maire rappelle le projet de la collectivité de développer une opération comprenant des logements, des commerces et des activités paramédicales.

Ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières au bourg

mais pour permettre la réalisation de l'étude urbaine (délibération précédente), un avenant n°2 prolongeant la durée de 2 ans de la convention initiale est sollicité.

Acquisition du bâtiment « Kernevez » à l'EPF

Le maire rappelle la volonté de la commune de mener un projet de réaménagement du centre-bourg au travers des projets de densification et de renouvellement urbain.

En 2021, la commune a été démarchée par un opérateur intéressé par ce site pour réaliser une supérette, une boulangerie et une station-service. Le porteur de projet ayant renoncé, la commune émet le souhait de conserver le bâtiment pour ses services techniques et les associations locales dans un premier temps tout en conservant l'ambition d'implanter un commerce à terme sur ce site. Un rachat par la commune sur la base du prix de revient est proposé, soit 206 197,25 € HT.

Charte d'engagement dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CAPLD

Le maire signale que la CAPLD a adopté son PCAET (ou Plan Climat) le 27 juin 2024. C'est un projet partenarial qui comprend 54 actions pour les 6 prochaines années. La CAPLD ne peut agir seule sur son territoire pour lutter contre le réchauffement climatique et pour la transition écologique. Compte-tenu des enjeux et des changements que cela demande dans les modes de vie, les activités, l'urbanisme, les façons de produire et de consommer, l'implication volontariste des communes aux côtés de l'agglomération est indispensable.

Le maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de charte au travers laquelle la commune s'engage à :

Nommer au moins un référent Climat-Air-Energie ; participer aux réunions des référents et partager ses expériences ; participer au Comité de Pilotage du Plan Climat ; adopter et mettre en œuvre un plan d'actions communal s'inscrivant dans les axes du Plan Climat ; promouvoir ce plan auprès des partenaires ; valoriser et faire connaître les actions qu'elle mène.

Le maire présente aussi les engagements de la CAPLD : soutenir et accompagner la mise en œuvre d'actions communales ; valoriser et faire connaître les actions menées par la commune et concourant aux objectifs du PCAET ; animer et coordonner le réseau des référents Climat-Air-Energie ; animer, suivre et évaluer les actions du Plan Climat à l'échelle du territoire.

Tarifs municipaux à compter pour 2026

Le maire indique que comme chaque année, il est proposé une révision générale des tarifs municipaux et propose de maintenir les tarifs actuels pour 2026.

Le compte-rendu complet du conseil municipal est consultable en mairie

Inscription sur le registre des personnes vulnérables

Le Mairie invite les personnes concernées à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables. Cela permet de réagir en cas de crise (sanitaire, climatique,...) ou en cas de suspicion de problème pour les personnes isolées. Inscription **gratuite** et uniquement sur base **volontaire**. Ce registre est **confidentiel**.



REGISTRE COMMUNAL DE PENCRAAN : EN CAS DE CRISE, VEILLONS LES UNS SUR LES AUTRES

Promouvoir l'inscription au registre communal des personnes vulnérables pour assurer une aide ciblée en cas de crise majeure.

LE REGISTRE COMMUNAL : UN GESTE SIMPLE POUR VOTRE SÉCURITÉ



C'est quoi ?
Une liste confidentielle pour contacter et aider en priorité les personnes fragiles en cas de crise.



C'est un service gratuit et volontaire.
L'inscription est une démarche personnelle et peut être annulée à tout moment sur simple demande.

COMMENT S'INSCRIRE ? C'EST SIMPLE ET RAPIDE



1. Demandez la fiche d'inscription
Elle est disponible à l'accueil de la Mairie.



2. Remplissez-la et déposez-la
Déposez votre fiche sous pli confidentiel à la Mairie.



3. Recevez votre confirmation
Un accusé de réception vous sera envoyé sous 8 jours.



Un proche peut faire la demande pour vous
Un parent, un voisin ou un professionnel de santé peut initier l'inscription (avec votre accord).

POURQUOI S'INSCRIRE ? POUR VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT



Recevoir une aide rapide et adaptée
En cas de crise, vous serez contacté en priorité pour vérifier vos besoins (électricité vitale, repas, etc.).



Garantir la confidentialité de vos informations
Vos données sont sécurisées et utilisées uniquement pour organiser les secours par des personnes habilitées au secret professionnel.

POUR QUI ?



Les personnes de **65 ans et plus** vivant à domicile.



Les personnes de **plus de 60 ans** reconnues **inaptes** au travail.



Les adultes en **situation de handicap** ou d'invalidité.

Un dispositif préventif de la commune de Pencran pour organiser une intervention rapide et personnalisée des services compétents en cas de déclenchement d'un plan d'urgence.

Inscriptions à l'école pour 2026-2027

Afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre 2026, nous demandons aux familles envisageant d'inscrire leur enfant à l'école Lucien Kerlann, de se rendre dès à présent en mairie, munies de leur livret de famille, afin de procéder aux démarches administratives, puis de prendre contact avec la directrice de l'école, Annabelle LEHRE. Nous rappelons que la scolarisation des enfants de 3 ans (nés en 2023) est désormais obligatoire. En revanche, la scolarisation des enfants de 2 ans (nés en 2024) n'étant pas obligatoire, et ces enfants n'étant pas comptabilisés dans les effectifs de l'école par l'Education Nationale, leur inscription dépendra du nombre d'enfants nés en 2023, déjà inscrits en Petite Section.

Par conséquent, les enfants nés en 2024, feront l'objet d'une pré-inscription qui devra être effectuée en mairie avant le jeudi 30 avril 2026. Une réponse définitive sera communiquée aux parents par l'équipe enseignante avant la fin du mois de mai.

Il est donc fortement conseillé aux parents effectuant cette démarche, de conserver leur mode de garde actuel pour l'année scolaire 2026-2027, dans l'éventualité d'une réponse négative.



Camion MarSoins du Bout du Monde

Le 16 décembre dernier, le camion du MarSoins du Bout du Monde s'est installé place des 9 Chênes pour proposer un dépistage visuel, gratuitement, anonymement et sans rendez-vous. Tout au long de la matinée, les personnes intéressées ont été accueillies par l'équipe du MarSOINS, composée de bénévoles, médecins, ainsi que par la coordinatrice de l'association Clémence Le Goff, et son assistante Paola Gaffiero. Une fois encore, au vu du nombre de personnes ayant pu bénéficier ce jour-là, d'un dépistage, le dispositif a prouvé tout son intérêt pour les Pencranais et les habitants des communes environnantes.

Prochaine venue du camion du MarSOINS : le vendredi 22 mai 2026 sur les thèmes de l'audition et de la santé affective et sexuelle.



ÉCOLE

Classe des MS - GS A

De gauche à droite en partant du fond :

- Virginie Kermarrec (enseignante), Typhaine Schmitt (AESH), Virginie Guillon (ATSEM), Christine Abalain (AESH)
- Louise Getin-Le Bris, Laina Bissa, Kaïs Bacari, Inès Le Guen-Floc'h, Elisa Guillou, Kalhan Guidez, Matteo Orro, Jules Breton, Soren Cocu, Loan Coudard
- Ewenn Derrien Goualch, Alba Quéré, Benjamin Tanguy, Louis Breton, Maël Leclerc, Ellie Dubernet, Milo Gouezou, Chloé Le Bihan, Eden Le Bars, Nathan Métayer
- Louison Marrec, Zoé Chitre, Angelina Bauwens, Théa Bauwens, Eva Abgrall, Mattéo Crenn, Eliott Alix



Classe des CP - CE1 B

De gauche à droite en partant du fond :

- Mallory Dupuis, Elina Mérour, Jean-Sébastien Martin, Alban Quillent, Mathis Abiliou, Merwann Ségalen
- Luna Corbalan-Croiseaux, Milan Marquant, Maxens Breton, Ruben Herry, Gabin Morel, Liam Madec, Fanny Omnes
- Cléo Dissez, Maddy Salmeron Caroff, Elijah Griveau, Julie Laur (enseignante)
- Ambre Le Roux, Iris Keravel, Léa Mével, Margot Guénolé
- Noah Chabot, Lissana Sourimant, Eden Kerivin, Lila Bervas



ENFANCE - JEUNESSE

Portes Ouvertes à l'école et au secteur jeunesse

Comme tous les ans, l'école et les services liés à la Petite Enfance et à l'Enfance ont ouvert leurs portes aux parents et aux enfants afin qu'ils découvrent leur futur environnement et trouvent des réponses à tous leurs questionnements. Ce rendez-vous a eu lieu le samedi 7 février, date choisie par l'Inspection Académique pour tous les établissements publics du Finistère, de l'école maternelle au lycée. Étaient présentes les enseignantes de maternelle, les membres de l'APE, les professionnelles du Jardin d'Enfants et des services périscolaires/ALSH, les assistantes maternelles de l'association pencranaise la Compagnie des Doudous et de la MAM le Nid douillet, ainsi qu'une animatrice du RPE. Cette année, moins de familles ont répondu à ce rendez-vous, même si les visites se sont échelonnées toute la matinée. Il est vrai que la date arrivait peut-être un peu tôt pour se projeter déjà dans la rentrée prochaine. Quoi qu'il en soit, certains enfants s'étaient déjà bien approprié les lieux et ne voulaient plus repartir.



Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Élorn

Le 13 janvier s'est tenue une rencontre des acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la culture à la bibliothèque de Plouédern. Cette rencontre a permis de finaliser 60 actions destinées aux enfants de moins de 6 ans autour d'un thème commun "Corps et matières en métamorphose". Ces actions ont été imaginées autour du spectacle «Tout d'abord» de la compagnie Manie (cirque-théâtre en mouvement) proposé par l'Atelier Culturel pour 3 représentations le mercredi 18 mars à La Roche Maurice.

A Pénran, le RPE, le Jardin d'Enfants et l'ALSH vous proposent 2 actions :

- mercredi 11 mars : Folk Baby Folk : atelier de danse, musique et art visuel.
- samedi 21 mars : *Promenons-nous dans les bois*, un «cherche et trouve» géant à la recherche des habits perdus dans le bois de Pénran.



APE école Lucien Kerlann

Mi-décembre, l'APE a eu le plaisir d'offrir à tous les enfants de l'école un joli goûter de Noël. Ce moment convivial a rencontré un grand succès : les enfants étaient tous très contents et ont pleinement profité de cette belle surprise. Ils ont également eu la joie de recevoir le Père Noël, avec qui ils ont pu finaliser leur liste de cadeaux en vue du 25 décembre.

Le Père Noël n'était pas venu les mains vides ; il a offert de très beaux cadeaux aux enfants. Sa hotte contenait notamment 2 trottinettes et 2 karts flambant neufs.

Ces cadeaux ont été entièrement financés par l'APE pour un montant de 1000 €.



La Compagnie des Doudous

Début décembre, la Cie des Doudous a célébré Noël avec une soirée festive pleine de convivialité. Mickaël Heyraud, intervenant musical, a offert un magnifique concert qui a enchanté les enfants et les familles de l'association. Ce moment musical s'est poursuivi par un apéritif chaleureux offert aux familles. Pour prolonger cette ambiance féérique, le 18 décembre, le Père Noël en personne est venu rendre visite aux enfants. Sa présence a apporté joie et émerveillement, pour le plus grand bonheur de tous.

Les enfants de la Compagnie, ont commencé l'année 2026 par déguster la bonne galette des rois ! Au mois de février, ils se sont retrouvés pour manger les traditionnelles crêpes pour la Chandeleur.



Gym Club

Habituellement les vacances scolaires sont synonymes de trêve sportive pour les adhérents du Gym Club de Pencran. Mais cette année, le club a décidé de profiter de la pause de fin d'année pour proposer à ses adhérents, une séance découverte de swissball. 26 adhérentes ont répondu présentes. Elles ont pu tester cette discipline qui allie renforcement musculaire traditionnel (fessiers, quadriceps, biceps, triceps, abdo ...), mais aussi renforcement des muscles profonds et ceux du dos, à un travail postural, d'équilibre et d'étirement. Cerise sur le gâteau, les articulations profitent de ce travail tout en douceur, et gagnent en souplesse. A l'issue de cette séance découverte, beaucoup d'adhérentes ont fait part de leur envie de continuer le swissball.

Le club va donc étudier la possibilité de mettre en place un cours de swissball à la rentrée prochaine.

Contact : gymclub.pencran@gmail.com / 06 31 06 23 66



Les Amis de la Colline

Assemblée Générale du 13 décembre 2025

L'assemblée s'est réunie en présence de Mme Marie-Pierre Coalic, présidente de Génération Mouvement 29, le 1^{er} réseau associatif de seniors en France.

Le club les Amis de la Colline compte actuellement 83 adhérents sur 9 communes avoisinantes. Le nouveau bureau est composé de :

Président : Patrick Le Roux Vice-prés : Dominique Dufour et Christophe Pompilio

Trésorière : Geneviève Mével Secrétaire : Bruno Mazé



P. Le Roux, B. Mazé, G. Mével

Les Sentiers de Pencran

Assemblée Générale du 31 janvier

L'AG s'est réunie en présence de nombreux membres, du maire et des 4 présidents qu'a compté l'association depuis sa création il y a 30 ans. L'activité de l'association a été soutenue en 2025, avec notamment l'ouverture de nouveaux tronçons.

Amis des chemins, les Sentiers de Pencran accueillent les bonnes volontés tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous rejoindre (contact en mairie). Le bureau est composé de :

Président : Yvon Pinvidic

Vice-président : Christophe Pompilio

Trésorier : Franck Legay

Secrétaire : Jo Moal



Y. Pinvidic, C. Moysan, JP. Runcoat, JP. Rolland

APAF Comité des Fêtes - Téléthon

Samedi 6 décembre, l'APAF organisait le Téléthon. Les bénévoles s'étaient donné rendez-vous à 10h à l'Arvest pour confectionner les 500 crêpes vendues tout au long de la journée. A 14h, une vingtaine de marcheurs déterminés a entamé la randonnée solidaire de 8 km sur un des circuits pédestres de la commune, organisée par les Sentiers de Pencran. A l'appel des Amis de la Colline, quelques joueurs de pétanque et de dominos se sont retrouvés au boudodrome de Pencran pour une journée conviviale au profit de la bonne cause.

A 17h, la chorale La Bonne Altitude faisait son entrée à l'Arvest pour effectuer une prestation d'une heure, très attendue.

A 19h, avait lieu une démonstration de bachata par Marion et Alain, un duo de danseurs Landernéen très sensuel.

Les bénévoles ont ensuite servi une centaine de parts de paëlla à l'Arvest.

Les parents du petit Rylane, un petit Pencranais atteint d'une maladie génétique rare (CDKL5), famille ambassadrice de l'AFM du Finistère-Nord cette année, étaient présents pour expliquer avec force et émotion leur combat au quotidien et l'usage très concret des fonds collectés. Jacques Gouriou, coordinateur local, a lui aussi détaillé les actions et les progrès effectués par l'AFM Téléthon ces dernières années. Il était accompagné de Marie, une jeune chanteuse qui a effectué des reprises de la marraine nationale, Santa, pour le plus grand plaisir de l'auditoire. La soirée s'est poursuivie en musique par une prestation du groupe WattSon qui a joué du "rock-fort" ! Le groupe Dandelions a conclu cette soirée aux alentours de minuit par des reprises rock très appréciées du public et des bénévoles présents sur place.

Cette journée a mobilisé près d'une vingtaine de bénévoles pour s'occuper de près de 200 personnes au plus fort de la journée. Un grand merci à eux !

Vendredi 23 janvier les représentants des 4 associations ayant participé à l'événement (la chorale La Bonne Altitude, les Sentiers de Pencran, les Amis de la Colline et l'Apaf), ont remis un chèque de 1900 € à la section Finistère-Nord de l'AFM, une collecte en hausse !



Opération Ferraille



6 & 7 mars 2026

STADE KERANNA, PENCRA
POUR RÉCOLTE À DOMICILE : 06.13.12.58.56 ou
stephane.loriant@emily.fr

Pencran Patrimoine

Pencran Patrimoine organise son 10e kig ha farz
dimanche 8 mars à l'Arvest.

La part est à 12 €, les contenants sont fournis.
Apéritif offert sur place pour les convives.
De 11h30 à 12h30 venez récupérer vos parts
commandées avant le 6 mars.

Pour commander :

Y. Le Menn : 06 95 21 60 64

C. Moysan : 02 98 85 36 85

pencran.patrimoine@gmail.com

Dim 8 mars 2026
de 11h30 à 12h30

Kig ha Farz

de PENCRA PATRIMOINE

à emporter uniquement
12 € la part (contenants fournis)

apéritif offert sur place

POUR COMMANDER :
par SMS ou tél. : 06 95 21 20 64
Christophe Moysan : 02 98 85 36 89
pencran.patrimoine@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux horaires au Deus'ta

Le bar/restaurant du village (tél. : 02 98 44 99 68) a de nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et mercredi : 7h à 20h30

Jeudi et vendredi : 7h à 1h

Samedi : 10h à 14h et 18h à 1h

Dimanche : 10h à 13h30 et 18h à 20h30

Service à domicile

Depuis septembre dernier, Thierry Keromnès de Bot Caërel à Pencran, propose ses services aux particuliers dans les domaines suivants : froid, PAC, électricité, plomberie, petits travaux,...

Contact : **TK Assistance** 07 81 20 78 96 ou tkeromnes@hotmail.com